

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

Succès du placement de l'emprunt obligataire de 130 M€, au taux de 3,25%, sur 6 ans

ARGAN, foncière française spécialisée en développement & location d'entrepôts PREMIUM, annonce le placement d'un emprunt obligataire, réalisé exclusivement par placement privé en Europe (hors de France), d'un montant nominal de 130 millions d'euros, représenté par 1 300 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros, portant intérêt au taux de 3,25% l'an et venant à échéance le 4 juillet 2023.

Le règlement-livraison est prévu le 4 juillet 2017 et les obligations seront cotées sur Euronext Growth Bruxelles.

Le produit de cette émission sera affecté pour moitié au refinancement de l'emprunt obligataire de 65 millions d'euros venant à échéance en novembre 2018, émis en 2013 au taux de 5,5%, contribuant ainsi à la réduction du coût de la dette. L'autre moitié est destinée au financement de la croissance.

Le placement des obligations a été réalisé par Banque Degroof Petercam SA, agissant en qualité de chef de file.

Calendrier financier 2017 (*diffusion du communiqué de presse après bourse*)

- 3 juillet : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2017
- 20 juillet : Résultats semestriels 2017
- 2 octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2017

A propos d'Argan

ARGAN est la première foncière française spécialisée en **DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM** pour des entreprises de premier plan.

ARGAN associe la stabilité d'une stratégie claire, mise en œuvre par l'actionnaire majoritaire et portée par une équipe de cadres experts dans leurs spécialités, à la transparence d'une société cotée en Bourse.

Détenant un parc d'une cinquantaine d'entrepôts **PREMIUM**, valorisés 1 milliard d'euros à fin 2016, ARGAN est un expert global innovant et performant en immobilier logistique. ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.



Francis Albertinelli

Tél : 01 47 47 05 46

E-mail : contact@argan.fr

Citigate
Dewe Rogerson

Alexandre Dechaux – Relations presse

Tél : 01 53 32 84 79

E-mail : alexandre.dechaux@citigate.fr

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction. Les titres mentionnés dans le présent communiqué ne feront l'objet d'aucune offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux Etats-Unis des valeurs mobilières d'ARGAN ni de ses filiales.

Les valeurs mobilières d'ARGAN ainsi que celles de ses filiales ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.